

Marly-Natation

Règlement des nageur.euse.s



Le Marly-Natation est un club jeune et non compétitif. Nous souhaitons instaurer une bonne ambiance s'installe du début à la fin de l'année scolaire, afin que chacun puisse y prendre plaisir et progresser au mieux. Suite à quelques incidents par le passé, nous avons mis en place ce règlement pour éviter tout accident ou incident.

Règles de sécurité

- Ne pas courir au bord de la piscine
- Aller se doucher avant de rentrer dans l'eau
- Ne pas sauter/entrer dans l'eau sans l'autorisation de ton entraîneur.euse
- Ne pas se pousser, se taper, s'insulter...
- Respecter les autres nageur.euse.s les entraîneur.euse.s, l'équipe de la Piscine de Marly ainsi que le public
- Entre xx:55 et xx:00, votre enfant est sous notre responsabilité s'il a rejoint son cours. En dehors de ces horaires, une fois envoyé à la douche la responsabilité incombe au.à la représentant.e légal.e

Règles de confort

- Être présent.e **5 minutes avant le cours, assis.e devant les fenêtres** sauf indication contraire de ton entraîneur.euse. Nous te conseillons d'arriver au moins 15 minutes avant le début du cours pour te changer
- Être ponctuel.le
- **Prévenir le.la responsable de cours** le plus tôt possible **en cas d'absence par message**
- Rester dans sa ligne
- Mettre les déchets, y compris les chewing-gum, à la poubelle et ne pas les jeter par terre ou les utiliser pour jouer
- Les parents ou accompagnant.e.s ne doivent pas intervenir durant le cours, par respect pour les nageur.euse.s et l'entraîneur.euse

Règles pour le matériel

- Avoir **son bonnet de bain** ainsi qu'un maillot de bain adéquat (pas de short ou bikini)
- Respecter le matériel mis à disposition, de même que les lignes séparant le bassin
- Au moment du rangement du matériel, le remettre à sa place correctement

Votre enfant peut déjà venir plus tôt dans la piscine ou rester plus tard (seul.e à partir de 10 ans). Cependant, nous ne sommes pas responsable de votre enfant durant ces moment-là, et nous vous recommandons d'être présent.e pour le surveiller.

Si un.e nageur.euse ne devait pas respecter ces règles, il.elle pourrait se voir interdire l'accès au prochain cours voire aux suivants. De même, si du matériel est volontairement dégradé par un.e nageur.euse, il lui serait facturé.

En plus de respecter notre règlement, en achetant une entrée et en utilisant la piscine, vous vous soumettez aussi au règlement de la Piscine de Marly.

En espérant toute ta compréhension, nous t'adressons nos meilleures salutations.

Le comité